

L'ÉCHO DES MOUETTES 2023



Crainvilleux
REVUE MUNICIPALE

Sommaire

Mot du Maire.....	p. 3 à 8
Budget Prévisionnel	p. 9
Voirie - Urbanisme.....	p. 10-11
Enfance - Jeunesse	p. 12-13
Communication	p. 15
Conseil Municipal Junior.....	p. 16-17
Recensement	p. 18
CCAS.....	p. 19
Notre vie Associative.....	p. 20 à 33
Nos commerces	p. 34

CONTACT

Mairie : 04 77 54 63 16
Urgence : 07 85 20 83 03
Location salle des fêtes
Mue MAUNOURRI : 07 86 29 60 33
Bibliothèque : 04 77 51 42 56
Ecole : 04 77 54 65 26
Cantine : 04 77 51 49 73
Périscolaire : 04 77 94 87 95

RAPPEL

Horaires Toute et bricolage

*Jours ouvrables :
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30*

*Samedis
de 9h à 12h et de 15h à 19h*

*Dimanches et jours fériés
de 10h à 12h*

VIE MUNICIPALE

*Abonnez vous à la note d'information
bi-mensuelle en vous inscrivant sur
notre site internet www.craintilleux.fr*



LE MOT DU MAIRE

Mes chers Concitoyens,

A cette époque de l'année il est de tradition de se présenter les vœux et de se souhaiter le meilleur pour l'année à venir.

Je souscris donc avec plaisir à la tradition, et je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une bonne année 2024, une excellente santé, et la réalisation de tous vos souhaits.

Que cette année nouvelle soit pour vous pleine de joies, de bonheur, de sérénité.

Que vous soient épargnés la maladie, la souffrance et tous ces problèmes éventuels qui vous gâchent l'existence !

A cette même époque, il est aussi de tradition de se retourner pour tracer un bref - ou moins bref ! - bilan de l'année écoulée en ce qui concerne notre village. Car 2023 a été une année encore une fois bien remplie :



Pour la voirie, beaucoup de travaux ont été réalisés :

Rue des Marronniers et rue des Chênes ont été ré-implantés les coussins berlinois limiteurs de vitesse, après que l'enrobé ait été refait par le département fin 2022. Même marque, même modèle de coussins

que les précédents, mais les nouveaux s'avèrent plus « rudes », plus bruyants, et nous avons enregistré les plaintes concernant l'un d'eux. C'est un sujet sur lequel nous devons être attentifs et comme nous ne sommes pas arrivés à « l'assourdir », nous le déplaçons.

En même temps, pour la sécurité générale des cyclistes, a été supprimée la possibilité pour les vélos de rouler en sens contraire des voitures (autorisée cependant par la loi à partir du moment où la voie se trouve limitée à 30 km/h). C'était un danger constant et il y a eu des face à face ... « limites » !

Dans le nouveau plan de circulation, seules les parties autour des ralentisseurs sont à 30 km/h, le reste de la voie est à 50 km/h comme dans toute agglomération. Il n'est donc plus possible de « remonter » la rue des Chênes et la rue des Marronniers dans le sens inverse. Hélas, de nombreux vélos, des trottinettes, continuent allègrement de le faire et souvent en roulant sur les trottoirs, ce qui entraîne un danger certain pour les riverains.

Route d'Unias, dans le cadre de la mise en place de déplacements doux, des travaux importants sont en train d'être finalisés en ce début d'année 2024 : aménagement de trottoirs ; de passages surélevés et d'écluses pour réduire la vitesse (avec maintien de la limitation à 30 Km/h) ; enfouissement des réseaux secs (tous ces poteaux disgracieux qui occupaient l'espace visuel, avec des fils partout !) avec la mise en place de réseaux souterrains et reprise des amenées jusque chez les riverains; implantation de nouveaux lampadaires basse consommation ; traitement complet de la voie, des trottoirs et des abords pour une infiltration totale des eaux de pluie sans créer de canalisations (trottoirs perméables, drains en bordure de voie) suivant les derniers préceptes de voirie, etc...

La sécurité des déplacements pour les piétons et les enfants se rendant ou revenant des arrêts de cars, la sortie des propriétés pour les riverains s'en trouvent très grandement améliorées. Quant à l'aspect paysager il est modifié de fond en comble.

C'était un projet phare pour la commune, nous y sommes parvenus malgré les difficultés de toutes sortes et l'impact financier et organisationnel des périodes Covid.

Saluons ici, on ne le fait jamais assez, tout d'abord les partenaires financiers qui nous ont épaulés sur ce projet : la Région, l'Etat, le Département, Loire Forez Agglo, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le SIEL, tous ces partenaires sans lesquels il n'aurait même pas été possible d'envisager un tel projet.

Et tous les intervenants : les services du Département, ceux de Loire Forez Agglo, le bureau de SEITT pour la maîtrise d'œuvre, Colas, Eiffage, Eurovia (en particulier avec ce tout nouveau revêtement perméable des trottoirs) et toutes les entreprises qui sont intervenues à différents stades du chantier.

Une belle et bonne réalisation pour notre commune.

Sur le Malbief, de lourds travaux de débroussaillage et d'abattage d'arbres ont été réalisés par les équipes rivière de Loire Forez Agglo. Sont également intervenues les équipes de l'ESAT de Montbrison avec laquelle nous avons mis en place un partenariat portant sur plusieurs chantiers de voirie, partenariat qui nous donne toute satisfaction quant aux actions réalisées sur le terrain, et qui permet à ces jeunes de s'affirmer par leur travail.

Le long du terrain de football de la Livotte a été implanté un parking avec entrée directement dans le stade, qui vient remplacer l'espace voué désormais à une aire de co-voiturage qui commence à être de plus en plus fréquentée. Ainsi sont supprimés les risques qui existaient avec un parking « sauvage » le long de la départementale.

Le terrain de football lui-même a été remis en état par une entreprise spécialisée, travaillé, replanté. Et si nous avons eu quelques inquiétudes en raison de la sécheresse de l'automne, le gazon s'est bien rattrapé depuis !...

Le rond-point de la Madone a été réaménagé : d'abord en changeant les bordures endommagées depuis longtemps par la giration de très nombreux poids lourds, mais aussi en réduisant le diamètre extérieur de ce rond-point de près d'un mètre pour justement éviter cet « arrachage » (avec l'accord du Département gestionnaire de la voie). Ces travaux étant à la charge de la commune.

Ensuite, le Département a pris à sa charge la réfection de l'enrobé de tout ce rond-point, et ce de façon spectaculaire et rapide, en travaillant de nuit pour ne pas gêner trop la circulation qui est très importante sur ce secteur (environ 4800 véhicules/jour).

Pour les bâtiments communaux :

Il y a eu surtout les deux plus gros sujets : le chauffage du périscolaire, et celui de la salle des fêtes. Pour ces deux bâtiments les pompes à chaleur installées initialement (2010 pour le périscolaire et 2012 pour la salle des fêtes) ne fonctionnaient plus efficacement. La faute vraisemblablement à un entretien « extérieur » un peu « léger » !

Il a fallu reprendre les choses en main, trouver des intervenants, et que ceux-ci arrivent à se procurer les pièces nécessaires aux réparations. Depuis l'été, soit il faisait trop chaud dans ces locaux (rafraichissement pas assez efficace), soit trop froid (chauffage pas assez efficace non plus) !...

Les occupants, les associations utilisatrices, les loueurs, ont tous souffert et on peut les remercier de leur patience !

A la salle des fêtes a été mis en place avec le SIEL une télégestion qui permet de programmer les périodes de chauffage ou d'éclairage en fonction de l'utilisation ; présence d'associations, de l'école, locations le weekend, vacances, etc... L'époque où le chauffage marchait tout le temps est révolue. Nous en attendons des économies substantielles quant aux notes d'électricité !

Mais les interventions sur les bâtiments ont été multiples. Du robinet qui fuit au rideau roulant en panne, en passant par une porte à changer, etc... Elles sont traitées par le personnel technique ou par des intervenants extérieurs.

L'entretien des locaux communaux est une sorte de gouffre financier ! Il y a toujours quelque chose à réparer quelque part, et lorsque c'est fini ici il y a autre chose à faire ailleurs ! Ce n'est bien sûr ni une découverte ni une nouveauté, et c'est vrai aussi dans toutes les communes,

mais par contre ce qui est chaque jour nouveau c'est que c'est toujours de plus en plus cher !...

Les finances communales :

Parlons-en justement, puisqu'on finit toujours par parler d'argent !

Le budget de fonctionnement de la commune n'est pas extensible. Nous le contenons chaque année à peu près aux mêmes niveaux de dépenses, mais il est difficile de faire la même chose, et peut-être même un peu plus, avec les mêmes moyens quand justement tout coûte de plus en plus cher ! C'est un travail au quotidien des élus, et ils s'y emploient.

Mais en attendant les impôts n'ont pas augmenté à CRAINTILLEUX pendant ce mandat non plus, et ils n'augmenteront pas jusqu'à la fin de celui en cours. C'était un engagement, et il a été et sera tenu.

Par contre il y a des augmentations qui sont des « répercussions » de décisions prises ailleurs : si les bases de la taxe foncière ont augmenté ce n'est pas une décision de la commune...

Du côté des investissements, la commune poursuit une politique continue d'investissements. Ils sont programmés, planifiés- mais parfois nécessaires en urgence- et encore une fois ne peuvent se réaliser la plupart du temps qu'avec l'aide des partenaires que nous avons cités. Qu'ils soient encore une fois remerciés.

Et pour 2024, nous avons aussi une longue liste de demandes d'aides, ce qui ne surprendra pas nos élus référents !...

Les Associations :

Elles sont nombreuses et actives à CRAINTILLEUX et accueillent également des adhérents venus des communes voisines. A CRAINTILLEUX elles ne bénéficient pas d'aide fi-

nancière, mais par contre elles disposent – suivant leurs besoins en manifestations – des locaux de la salle des fêtes et de l'aide des services techniques de la commune. Si nécessaire, la commune donne de temps en temps un petit coup de main : dernièrement un nouveau réfrigérateur et un nouveau micro-ondes ont été achetés pour la salle des associations par exemple.

La salle des fêtes :

Sa rénovation date de 2012, et grâce à un suivi constant elle est restée dans un état qui est plébiscité par les locataires. Elle est particulièrement bien équipée (cuisine, scène, etc...) Pendant la semaine elle est occupée par les associations et l'école, et louée le weekend.

Il existe des tarifs pour les habitants de CRAINTILLEUX, et des tarifs pour les loueurs extérieurs. Les rentrées financières de ces locations représentent une recette importante dans le budget communal. Ces locations sont parfois faites plus d'un an à l'avance.

La bibliothèque :

Un autre grand sujet de satisfaction dans notre commune ! Un nombre de lecteurs élevé, avec un pourcentage intéressant de jeunes, ce qui n'est pas si fréquent. Deux agents passionnées par leur mission et continuellement en recherche des « bons livres ». Des auteurs qui viennent pour des signatures de leur dernier ouvrage. Des animations avec les enfants et les parents. La bibliothèque est même parfois un peu petite !

Et puis cette nouveauté : le CCAS de la commune octroie à la bibliothèque la capacité financière d'acheter chaque mois deux livres qui viennent de sortir. Ainsi les lectrices et lecteurs de CRAINTILLEUX ont à leur disposition de suite la plupart des nouveautés. Ces livres sont en dehors du réseau habituel.

Un détail concernant l'accès à la bibliothèque : il débouche sur le trottoir où passent très régulièrement –

alors que c'est parfaitement interdit – vélos et trottinettes. Et vite, et pas toujours conduits par des « extérieurs » à la commune !... C'est un danger constant avec les adultes, les enfants, les personnes âgées qui sortent de la bibliothèque et qui risquent d'être renversés.

Une balise a donc été implantée sur le trottoir à proximité de cette sortie, afin au moins de limiter la vitesse de ces dangers publics sur le trottoir. Pour les piétons que ça gênerait, le trottoir en face est très accessible, et un nouveau passage pour piétons a justement été implanté à cet effet devant la bibliothèque.

Le Conseil Municipal :

Il travaille !... Mais comment ?...

Dans notre village, c'est la transparence et la démocratie qui s'appliquent au quotidien.

Une réunion d'adjoints chaque semaine, dont un compte rendu succinct est transmis à tous les élus...

Une réunion d'élus tous les quinze jours, au cours de laquelle tous les sujets peuvent être abordés et discutés... Une réunion préparatoire à chaque séance de Conseil Municipal... Et enfin des séances de Conseil au cours desquelles sont ménagées des suspensions de séance pour que les spectateurs puissent poser des questions sur l'ordre du jour...

En parallèle ont lieu régulièrement des réunions de commissions, chargées de travailler sur un ou des sujets, et de proposer une ou des scénarii au Conseil Municipal. Chaque élu faisant partie de plusieurs commissions.

La communication :

Difficile de plus informer ! Il y a d'abord les séances de Conseil Municipal qui sont publiques. Les comptes rendus qui sont accessibles. Le site internet sur lequel il est possible de trouver une mine d'in-



formations. Le panneau lumineux d'affichage qui est provisionné d'informations au jour le jour. La note d'information Crainti 'News qui paraît tous les deux mois. Disponible en version papier en mairie, et envoyée par mail à tous ceux qui veulent bien donner leur adresse mail. Et enfin ce bulletin annuel de l'Echo des Mouettes et maintenant illiwap.



Le personnel communal :

Nous avons à la fois des agents titulaires et des contractuels. Et en fonction des absences, des maladies, etc... nous faisons appel parfois à des personnels d'une association extérieure. Nous travaillons également au plus près avec l'ESAT de Montbrison, comme cité plus haut.

Depuis janvier 2022, le personnel est géré dans le cadre du Rifseet. C'est « l'outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'État. ».

De façon simplifiée, il remplace la prime annuelle servie aux personnels par une prime mensuelle et une prime annuelle. A Craintilleux d'ailleurs, même les contractuels ont droit à une prime. Après tout, ils ou elles font leur travail comme les autres ! Simplement la prime n'est pas à la même hauteur que celle des titulaires.

Pour 2023 c'est 25 000,00 € de primes qui ont été versées à l'ensemble du personnel en plus de leurs salaires.

Le Personnel bénéficie aussi d'une facilité qui n'est pas du tout fréquente : la possibilité dans l'année de quatre fois deux heures d'absence autorisée, pour des motifs personnels (le réveil n'a pas sonné (!), la voiture est en panne, un enfant est malade, un rendez-vous médical ou autre, etc...) que ces absences soient prévues ou imprévues. C'est une vraie spécificité de Craintilleux...

Notre organisation nécessite pour les services enfance un personnel mobile pouvant s'adapter à différentes tâches au cours de la journée. Ce système donne satisfaction, et le personnel joue le jeu, car sans cela il ne serait pas possible - par exemple - de trouver un agent qui se déplace trois fois dans la même journée à Craintilleux pour à chaque fois une heure de périscolaire !

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal :

Il regroupe les deux écoles de Rivas et Craintilleux. La répartition des enfants est d'environ 1/3 pour Rivas et 2/3 pour Craintilleux. Le périscolaire, le centre de loisirs et la cantine sont basés à Craintilleux. Un système de car fonctionne le temps de midi pour que les enfants de Rivas viennent à la cantine.



Les coûts de fonctionnement du RPI (fonctionnement seul, hors bâtiments) sont partagés entre les deux communes au prorata du nombre d'élèves. Ces coûts sont déficitaires (différence entre les coûts réels et ce que paient les parents, par exemple pour la cantine, le périscolaire, etc...) et représentent pour l'année scolaire 2022/2023 : 62 000,00 € pour Rivas et 133 000,00 € pour Craintilleux. C'est un choix « politique » de qualité des services à l'enfance, et il a toujours été maintenu.



Le CCAS :

Le Centre Communal d'Action Sociale dispose d'un budget séparé, abondé par une subvention communale.

Ses missions consistent en des aides à des personnes en difficultés particulières, des subventions versées à différents hébergements pour personnes âgées dépendantes, écoles, etc... et pour la plus grosse partie en l'organisation des deux repas annuels offerts aux plus de 65 ans de la commune.

Il y a un repas champêtre organisé au début des vacances scolaires, et un repas de fin d'année. Les deux réunissent à chaque fois près d'une centaine de convives et sont appréciés des Craintillois.

La formule du repas d'été a remplacé la distribution de colis de fin d'année. Elle permet un échange convivial entre personnes qui ne se côtoient pas forcément souvent.

LFA, la communauté d'agglomération :



Nous faisons partie de Loire Forez Agglomération, une communauté d'agglomération de 87 communes et plus de 110 000 habitants. Les compétences y sont nombreuses, de l'eau à l'assainissement en passant par la voirie et la collecte des ordures ménagères, etc... L'agglo, trop souvent méconnue ou critiquée par les habitants du territoire.

Notez dans vos tablettes qu'une **réunion publique sera tenue à Craintilleux en avril par son Président Christophe Bazile**. Une soirée pour mieux connaître NOTRE agglo.

Mes chers Concitoyens, voilà un long tour d'horizon de la vie de notre commune.

Je pense qu'il était nécessaire car certains sujets sont parfois mal connus ou pas connus du tout. Encore une fois, vous pouvez profiter de tous les moyens d'information qui ont été cités plus haut. Mais n'hésitez pas non plus à venir en mairie pour poser les questions éventuelles qui sont les vôtres. La mairie est un lieu citoyen. C'est la maison du peuple ! N'hésitez pas non plus à vous rapprocher des élus qui sont vos voisins ou que vous connaissez.

Il est un dernier point que nous devons aborder : le bien vivre ensemble :

Craintilleux est un village aux portes de la ville, un village où il fait bon vivre, avec des équipements que l'on ne trouve pas souvent dans des petits villages de notre importance, des commerces dynamiques, des aménagements sans discontinuer qui le rendent chaque fois plus agréable, des services à l'enfance complets. Tous ces points attirent bien entendu de nouveaux habitants potentiels, mais les constructions sont très étroitement encadrées par l'Etat, le PLUI, le PLH, etc... et très limitées.

Mais néanmoins on vit tranquillement à Craintilleux... Ou on devrait y vivre tranquillement... Ce n'est pas toujours le cas !

Au quotidien la tranquillité de tous est parfois troublée par des incivilités : le non-respect des règles de circulation ; les éternels problèmes avec les fameux sortants de

la boîte de nuit qui continuent régulièrement de casser ou dérober des panneaux de signalisation ou des boîtes à lettres ; des enfants (oui des enfants !...) qui cassent, détériorent, essaient de pénétrer dans la salle des fêtes lorsqu'elle est occupée pour y dérober quelque chose, ou montent sur le toit de l'école pour y casser des tuiles ; les jeunes qui se rassemblent sur la place du Forum et fond du bruit à des heures où les gens souhaiteraient légitimement dormir, etc... etc... De plus gros problèmes nous sont certes épargnés – pour le moment ? – par rapport à des villes voisines.

Nous avons la présence d'un policier municipal huit heures par semaine (il est mutualisé avec Saint Cyprien) et il ne peut pas être présent partout et tout le temps, et nous avons une brigade de gendarmerie à Andrézieux qui est à l'écoute et près des communes. Mais ils ne peuvent pas être partout et tout le temps.

On nous rapporte souvent des faits troublant l'ordre public, en attendant certainement que « la mairie » s'en occupe !... C'est tellement plus confortable que de prendre ses propres responsabilités ! Vous constatez des incivilités ?... Il ne sert à rien de venir nous expliquer le lendemain que « hier il s'est passé ceci ... ». Que voulez-vous que fasse la mairie, sans témoignages, sans flagrant délit, et surtout sans dépôt de plainte ?... Des habitants nous disent « on connaît ceux qui font ça, mais on ne va pas vous dire qui !... » On ne

relève pas l'immatriculation des voitures qui font le cirque sur la place du Forum. Alors les gendarmes finiront par ne plus se déplacer s'ils n'ont aucun moyen de poursuivre les auteurs de troubles.

Déposer plainte, signer sa déposition, témoigner, c'est s'engager c'est vrai. C'est peut-être s'exposer à des remarques de votre voisin quand ce sont ses enfants qui sont responsables !... Mais c'est être responsable de sa tranquillité.

Mais si vous pensez un seul instant que « la mairie » va résoudre ce type de problèmes en vous en délestant sur elle, vous avez hélas tout faux !

L'époque est bizarre. La vie en société est bizarre aujourd'hui. Il faut essayer de remédier à ces bizarreries. « La Mairie » fait son boulot dans les limites de ses compétences et capacités. Comptez aussi un peu sur vous-mêmes pour faire en sorte que ce bien vivre perdure à Crantilleux.

Mes chers Concitoyens,

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette année nouvelle. Qu'elle soit bonne, belle, et riche pour vous tous.

**Le maire,
Georges THOMAS**

Bonne Année 2024



BUDGET PRÉVISIONNEL

Fonctionnement

Dépenses

042 - Dotations aux amortissements :	16 383.57 €
011 - Charges caractères général :	389 205.76 €
65 - Autres charges de gestions courantes :	82 010.00 €
012 - Charges de personnel :	443 170.00 €
66 - Remboursement des intérêts des emprunts :	21 500.00 €
023 - Autofinancement vers investissements :	170 000.00 €
678 - Équilibrage final :	76 146.86 €

Recettes

013 - Remboursement frais personnel :	4 000.00 €
70 - Produits de services :	179 615.00 €
73 - Fiscalités + AC de LFA :	509 288.91 €
74 - Dotations + CAF + LFA fonctionnement :	246 109.99 €
75 - Autres produits gestion courante.....	15 010.00 €
77 - Produits exceptionnels :	500.00 €
042 - Opérations ordres.....	10 446.57 €
002 - Résultat antérieur reporté :	233 445.72 €

1 198 416.19 €

Investissement

Dépenses

016 - Remboursement capital emprunts	46 000.00 €
2046 - AC investissement Loire Forez.....	10 446.57 €
Investissements programmées TTC.....	317 123.13 €
Reste à réaliser N-1 :	295 379.06 €
040 - Dotations aux amortissements:	10 446.57 €
001 - Résultat de l'exercice (si déficit)	58 828.17 €
Équilibrage final :	562.29 €

Recettes

1068 - Excédent fonct. capitalisé	205 345.02 €
021 - Autofinancement commune :	170 000.00 €
10222 - FCTVA.....	5 234.99 €
13 - Subventions prévues.....	187 960.00 €
10226 - Taxe aménagement	5 000.00 €
Reste à recevoir N-1	148 862.21 €
040 - Opération ordres	16 383.57 €

738 785.79 €

VOIRIE URBANISME

Chers administrés,

Cette année fut une année riche en travaux de voirie.

En effet, pas moins de six travaux ont été réalisés en collaboration avec le département ou les services voirie de L.F.A et les sociétés COLAS, EUROVIA et EFFAGE.

La **rue des marronniers et des chênes** ont retrouvé leurs coussins berlinois. Ils nous étaient impossible de ne pas réagir à une montée en puissance de la vitesse dans ces deux rues.

De plus, le sens unique a été rétabli, même pour les vélos, retrouvant ainsi une logique de circulation.

Le **rond point de la Madone** a retrouvé une bande de roulement adapté a sa circulation.

En effet, les enrobés ainsi que les bordures étaient creusés, faiencés et cassés par le temps et une circulation de plus en plus importante. L'intérieur du trottoir est financé par la commune et les enrobés du rond point, par le département.

Les travaux d'aménagements de **la route d'Unias** ou plutôt le marché de travaux pour la création de trottoirs pour la liaison mode doux, devraient se terminer fin de l'année.

Tout comme **la rue du midi**, cette voirie sera équipée d'enrobés perméables et de noues recouvertes pour un traitement des eaux pluviales plus performant, de plateaux ralentisseurs pour la sécurité avec de nouveaux passages piétons, et des trottoirs adaptés P.M.R.

Comme vous l'avez compris, cette rue sera écologique, sécuritaire et P.M.R.

Des reprises de voirie ont été réalisées sur la commune tel que les enrobés au croisement **du chemin des seigles et de la route de sury**, la reprise des accotements et des enrobés **au champ boisset** ainsi que la réparation de caniveaux et tête de buses.

Cette année, nous avons réussi à faire nettoyer **la rivière du malbief**. Les services contrats rivières de L.F.A ont réalisé un travail d'envergure et de qualité malgré certains lieux difficiles à exploiter.

Parlons un peu de **notre stade de foot**. Après l'installation d'éclairage pour la sécurité, après le changement de la chaudière pour la production d'eau chaude, la réparation des mas pour l'éclairage du terrain, et la construction de places de parking chemin de la Livotte, nous avons décidé la rénovation de la pelouse du terrain d'honneur.

Un verticuttage, un sablage, un regarnissage et un décompactage ainsi que diverses opérations de désherbages ont été réalisés pour retrouver une pelouse de qualité.

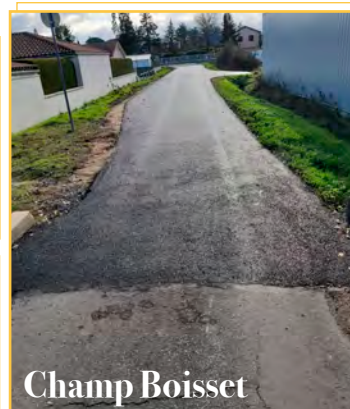
Les travaux ont été réalisés par la société Tissot paysage, travail compliqué par des saisons aux températures extrêmes.

Pour terminer, il me reste à vous souhaiter de **bonnes fêtes et une bonne et joyeuse année.**

Encore merci pour votre soutien et votre confiance.

BIEN A VOUS .

Frédéric CHAUX
1^{er} adjoint





ENFANCE JEUNESSE

Chères Craintilloises et Craintillois,
2023, une rentrée apaisée !!!

En effet, que cette rentrée fut agréable par rapport aux précédentes, pas de protocole COVID et pas de pression sur une éventuelle fermeture de classe.

Cette année, nos effectifs scolaires restent stables, par contre, la fréquentation de notre cantine et périscolaire explose (peut-être en raison de la fin du télétravail pour certain(e)s ?) ce qui nous oblige à revoir notre organisation et à redimensionner nos capacités d'accueil.

Le protocole d'accueil à la cantine s'étant allégé, nous avons pu remettre en place l'invitation d'un parent, chaque jeudi, à venir partager un repas avec nos bambins.

Le centre de loisirs est également plus fortement sollicité par les familles durant les périodes de vacances par rapport aux années précédentes, ce qui nous a contraint à réglementer l'accueil sur les jours de sorties. Cet été aura été marqué par une sortie à Peaugres !!

Les enfants du centre de loisirs (sollicités par Crainti-déco) ont peint certaines décorations de Noël installées dans le village.

Comme chaque année je remercie très chaleureusement le personnel municipal du service enfance pour son implication et sa disponibilité ainsi que l'ensemble des équipes enseignantes de notre RPI.

Je souhaite une très belle retraite à Bernadette Michel, Marie Odile Jacquemond, Madeleine Jacob et les remercie pour toutes ces années passées auprès de nos enfants. Un grand merci également à Amélie De Carvalho qui travaillait depuis 2016 au sein du service enfance et qui a quitté ses fonctions en septembre pour rejoindre une commune voisine.

Je remercie également l'ensemble des bénévoles des associations qui composent notre village pour leur implication et dynamisme avec une pensée particulière pour Michel Thélisson président de Détente, Culture et Dynamisme qui nous a quitté la semaine avant Noël.

Un grand Merci Michel pour votre implication dans le monde associatif de notre village.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année et espère que cette année 2024 sera l'occasion de rencontres et partages lors des différentes manifestations proposées par nos associations.

Bonne année 2024 à toutes et à tous

Baptiste BON



BELLE RETRAITE !



Bernadette Michel



Madeleine Jacob



Marie-Odile Jacquemond



BONNE CONTINUATION Amélie !



AGRÉGATS - ROCHES DURES - ALLUVIONNAIRE - RECYCLÉ | VENTE DE GABIONS PRÉ-REMPPLIS | LIVRAISON



| AGRÈMENT POUR L'ASSAINISSEMENT DE NOTRE SABLE 0/4
| NORMES CE EN VIGUEUR DE SÉCURITÉ EUROPÉENNE

THOMAS GRANULATS
11, boulevard Jean Jaurès
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON
Tél : 04 77 55 21 35

DÉCOUVREZ NOTRE PIERRE À GABIONS EN BASALTE NOIR !



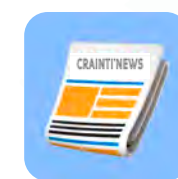
COMMUNICATION

Avec le site internet et la note d'information qui existent depuis plusieurs années, après la mise en place du panneau lumineux et l'utilisation de Facebook, c'est au tour de l'application **ILLIWAP** d'entrer en action pour étoffer notre offre de communication, afin d'être plus proche de vous !

Merci l'agglo ! L'application illiwap est disponible pour notre commune grâce à LFA. En effet, Loire Forez Agglo a établi un contrat global pour l'ensemble des communes du territoire afin qu'elles puissent bénéficier de l'application et communiquer auprès de leurs habitants. Notre commune dispose donc d'illiwap depuis quelques semaines.

Comment cela fonctionne ? Rien de plus simple, il suffit de télécharger l'application illiwap sur votre smartphone et ensuite de vous abonner à la station "Craintilleux". L'application est gratuite et sans publicité. Vous recevrez en temps réel les informations et alertes de votre commune.

Chacun son rôle ... Sur tous nos supports de communication vous retrouverez l'actualité de votre commune et de son tissu associatif. J'en profite pour rappeler à toutes nos associations de ne pas hésiter à me transmettre leurs événements pour publication. Un rôle supplémentaire pour notre panneau lumineux car il peut afficher votre publicité. Pour publier votre pub, prenez contact avec la mairie afin de connaître les modalités de commande.



A notre liste des supports d'information, s'ajoute cette revue ! L'Echo des mouettes paraît une fois par an et retrace l'année écoulée. Elle nous permet également de vous présenter nos vœux...

Bonne année ! Je vous souhaite à tous une douce année 2024, qu'elle soit pleine de joie et santé préservée.

Lucie Imbert



CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR (CMJ)

Composé d'une quinzaine d'enfants de Craitilleux, le CMJ rassemble, avant les vacances scolaires, les petits « élus » de CM1 et CM2.

Cette année a eu lieu l'élection d'un nouveau « petit » maire Charly M. qui a été élu suite au départ de l'ancien « petit » maire rentré en 6^{ème}.

Les « petits » élus toujours motivés, plein d'idées et assidus ont permis la réalisation de plusieurs projets, ont participé à la vie de la commune et ont fait part de leurs envies, remarques et besoins.

- L'opération «**Nettoyons la nature**» qui a eu lieu le 30 septembre 2023 a rassemblé une soixantaine de citoyens et a permis d'une part de récolter plus de 80 kilos de déchets (canettes, mégots, papiers, pneus,...) et d'autre part de désherber le terrain de pétanque.

Un grand merci à tous les participants.

- La mise en place d'un concours de dessin «**Stop aux déchets !**» qui, avec la participation de 8 enfants du village, a permis la réalisation d'affiches toutes placées au sein du village pour sensibiliser les citoyens au ramassage des déchets.

Voici les 3 réalisations qui ont obtenu le plus de votes.



- La participation à la **cérémonie du 11 novembre** avec la lecture, par des «petits» élus d'extraits d'un «Poème pour la Paix».





Recensement de la population 2024

Cette année, **CRAINTILLEUX** réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

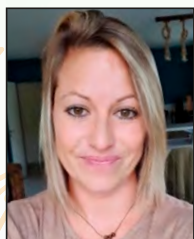
Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous savez pas répondre en ligne, les agents recenseurs sont là pour vous aider.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 22 janvier 2024 ? Contactez la commune : **04 77 54 63 16**

AGENTS RECENSEURS :



Pauline



Christophe PARRA-GODARD

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Idées pour personnaliser et illustrer l'article : ajoutez un témoignage / interview / citation de Maire, élu, chef d'entreprise, responsable d'association... pour valoriser l'importance du recensement d'un point de vue très local.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Présentez ici un projet réalisé au bénéfice des habitants : modification d'une ligne de bus, ouverture d'une classe, développement de certains services... Cet exemple personnalise l'article et valorise les actions de la Mairie !

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**.



CCAS



L'équipe du CCAS présente ses meilleurs vœux à tous les Craintillois !

Pour rappel, l'action principale du CCAS est avant tout d'apporter une aide -limitée- à des personnes en difficulté, ceci de manière entièrement confidentielle et après étude des dossiers en collaboration avec une assistante sociale. Le centre communal d'action sociale est aussi là pour favoriser les échanges avec nos aînés.

COMPOSITION de l'équipe :

Le CCAS est une commission indépendante du conseil municipal avec un budget propre destiné à son fonctionnement. Il est composé de membres élus et de membres non élus.

Le Maire Georges Thomas en est le président.

Madeleine Château, Odile Masson, Baptiste Bon, Lucie Imbert font parties des membres élus, Rose Pupier, Annie Mandon, Philippe Bourg font parties des membres non élus et nous les remercions pour leur investissement et leur implication.

ACTIONS 2023 :

Chaque année dans notre village, deux repas festifs sont proposés à nos aînés (plus de 65 ans) :

10 juillet 2023 : Le repas champêtre

Le repas d'été a eu lieu dans la cours d'école, un jour de très grande chaleur. Les 83 convives étaient à l'abri du soleil sous le préau de la cours d'école et de l'ombre, en complément, était apportée par l'installation de chapiteaux. La chaleur, elle, n'a pas pu être atténuée mais cela n'a empêché en rien la bonne humeur des invités qui ont dégusté une paëlla servie et cuisinée par le Lycée Sainte Claire de Sury le Comtal.

18 novembre 2023 : Le repas des « séniors »

A l'automne, autre ambiance, à l'abri dans la salle des fêtes, c'est dans une décoration d'automne créée et disposée avec goût par Madame MASSON, que nos séniors ont évolué entre repas et danse.

Ce sont 81 convives qui ont été accueillis pour ce repas concocté par Franck Teyssier et son équipe, avec une animation musicale dansante réalisée par Daniel et Alexandra Torti.

La semaine bleue, qui avait lieu cette année du 2 au 8 octobre 2023, est aussi un temps fort pour privilégier l'échange intergénérationnel. Deux temps ont été organisés et rythmés par jeux et chants avec les enfants des écoles.



NOTRE VIE ASSOCIATIVE



Le Sou des écoles

Le Sou des Écoles RPI Rivas/Craintilleux revient pour cette nouvelle année.

Il va organiser différentes manifestations comme des soirées à thèmes (Halloween, Mardi gras, Kermesse ...) Mais aussi différentes ventes, comme une vente de chocolats au sein de l'école ou encore une vente de plants de fleurs et de légumes le dimanche 05 mai de 9h à 12h à Craintilleux.

Toutes ces manifestations servent à récupérer des fonds pour participer aux sorties de nos enfants de Craintilleux/Rivas, et à différents projets comme entre autre les abonnements pour les écoles.

Le Sou des écoles a toujours besoin de volontaires pour ces différentes manifestations pour nos enfants, petits enfants, voisins...

Nous espérons que cette année sera encore très riche en émotion comme les années précédentes, qui étaient pleines d'échanges entre tous les membres, des fous rires et autres gages de sympathie.

Nous espérons vous retrouver nombreux et en forme pour cette nouvelle période.



L'équipe du Sou



Relais petite enfance

Parents ou futurs parents, vous recherchez un mode de garde pour vos enfants ou avez besoin d'aide dans vos démarches administratives pour la garde de vos enfants?

Assistants maternels, vous souhaitez participer à des temps de jeux et d'éveils ou avez besoin de renseignements administratifs ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le relais petite enfance de votre secteur situé à Sury-Le-Comtal.

Missions :

Le relais petite enfance géré par Loire Forez Agglomération est un lieu d'information, de rencontres, d'écoute et d'animation à destination des parents employeurs, enfants, assistants maternels et gardes à domicile.

Activités :

Aide à la recherche d'un mode de garde : assistant maternel agréé, garde à domicile, structure collective. Renseignements et conseils sur les démarches administratives concernant la garde d'enfants (contrat de travail, aide financière...).

Lieu de ressources et d'informations :

Activités éducatives et éveil pour les enfants de 0 à 6 ans, sociabilisation des enfants.



Relais petite enfance - Sury le Comtal

21 place de l'Hôtel de Ville
42450 Sury le Comtal

Téléphone :

04 77 30 81 77 ou 06 48 49 05 14

Courriel :

rpe.sury@loireforez.fr

Informations pratiques :

Permanences téléphoniques :

Lundi : 9h00 - 10h30

Mardi, Jeudi et Vendredi : 11h30 - 12h30

Permanences sur rendez vous :

Lundi, mardi et jeudi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 11h30



Michel Aubert Artisan



Electricité Générale

Installation électricité neuve, rénovation, dépannage
Installation interphone
Motorisation de portail

86, chemin de l'Ancienne Fontaine
42450 Sury le Comtal

mail : aubert.michel.elec@orange.fr
Port 06 85 66 33 08

Philippe GIROUD

42210 CRAINTILLEUX
giroud_philippe@orange.fr
06 73 81 41 22

+ 35 ans
d'expérience

Plâtrerie
Peinture
Décoration
Rénovation
Isolation

Micro-crèche, Les Petits Diablotins

La micro-crèche a fait son entrée sous une fin d'été très ensoleillée. Nous avons été ravies de revoir nos petites frimousses qui avaient bien grandi et d'accueillir des petits nouveaux. Nous avons aussi dit aurevoir aux plus grands qui nous ont quitté pour l'école tout en leur souhaitant le meilleur pour cette nouvelle aventure.

De nouveaux projets vont voir le jour cette année le tout agrémenté de sourires, de rires, de câlins.

Françoise et ses ateliers de psychophonie se sont terminés en juillet. Nous avons retrouvé avec joie Patricia et ses fabuleux contes. Nous sommes aussi à la recherche d'une personne qui viendrait faire des interventions musicales ou toutes autres activités artistiques

La micro-crèche continue son action pour l'environnement avec le tri des déchets. Nous continuons aussi de proposer des repas de saison avec le Lycée de Sainte Claire de Sury le Comtal.

Nous remercions la municipalité pour son aide et son soutien tout au long de l'année,

« Les Petit Diablotins » FAMILLES RURALES accueille 10 enfants de 10 semaines à 3 ans. L'accueil peut être régulier ou occasionnel de 7h30 à 18h.

Pour tous renseignements ou inscriptions merci de contacter Mme Mireille Garrido (directrice) au 06 29 61 07 40 ou au 04 77 94 24 41 ou par mail : microcrechecraintilleux@laposte.net



Le club amitiés et loisirs

En janvier 2023, une nouvelle équipe dynamique a pris en charge le renouveau du club en diversifiant ses activités, ainsi, aujourd'hui le club a retrouvé son rythme de croisière.

Les adhérents se rencontrent 2 jeudis après-midi par mois et ainsi passent un moment convivial autour d'un jeu de société d'une partie de belote, d'instant festifs qui rythment leur vie ou tout simplement pour converser.

L'association a aussi comme objectif de mettre en place durablement un après-midi à thème chaque mois afin de susciter l'éveil et la curiosité. Les aspirations ne manquent pas comme la découverte de l'artisanat local, de site naturel, de l'histoire de rurale du village, de l'industrie du sud de la Loire ou encore l'histoire du Forez. En période hivernal des activités ludiques seront mises en place.(scrap booking, mini atelier informatique,etc.).

A toutes et à tous bonne année et bonne santé pour cette nouvelle année 2024

A bientôt au club amitiés et loisirs

Pour tous renseignements :

Présidente 06 56 86 75 54
Trésorière 06 09 52 87 42



En Mai :

un Concours de Belote en interne, et une Visite au Maître Verrier à St-Galmier.

En Juin :

Soirée à la Graineterie et l'Enclos à Craitilleux, avec spectacle équestre.

En septembre :

une Journée entière au Moulin des Massons, à Saint-Bonnet-le-Courreau .

En octobre :

Participation à la semaine bleue, à l'école de Craitillieux.

En novembre :

Après-midi Jeux Inter-Génération, avec Jeux en Bois Géant

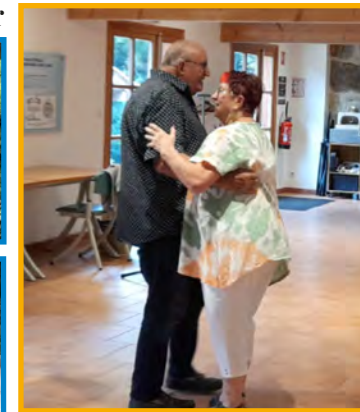
Nous invitons les seniors à venir nous rejoindre.



Concours de Belote



Souffleur de Verre St-Galmier



Le Moulin des Massons



À la Graineterie à Craitilleux



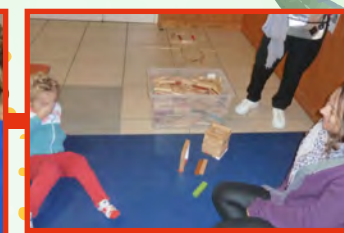
L'Étang David À St-Just St-Rambert



La Semaine Bleue



Jeux Inter Gérations





Comité des Fêtes de Crainvilleux

Le 23 juin Fête de la musique : Rendez vous était donné aux amateurs de musique avec 2 nouveaux groupes et des groupes déjà connus. Au programme de cette année : « La symphonie des mouettes » (chorale du village) Les « All4All » de Villars, groupe rock qui jouait ses propres compos « Légèrement Crunch » de Sury, groupe de reprises Pop Rock « And so What » groupe acoustique Pop Rock, variété Française.

Les 25, 26 et 27 août Fête Patronale :

Organisée conjointement avec les conscrits de l'année 2004 et 2005 qui ont vendu près de 300 brioches. Cette année à nouveau l'ouverture de la vogue le vendredi soir avec l'apéro barbecue et animations a été un succès.

Le feu d'artifice tiré sous la pluie a malheureusement attiré beaucoup moins de monde qu'à l'habitude. La soupe aux choux proposée le dimanche matin par le Comité des fêtes a été un succès avec plus de 120 soupes servies !

Le concours de pétanque organisé par les classards a affiché complet une fois de plus avec 56 doublettes.

Le 4 novembre Soirée Théâtre

La pièce « Un très joyeux anniversaire » de Jacky Goupil a été jouée par la troupe de théâtre amateur TACT devant un public nombreux et ravi.

Le 03 décembre Marché de Noël, Organisé conjointement avec l'AGV, le sou des Ecoles et les commerçants. Présence du Père Noël et nombreuses animations. Vin chaud, marrons, snack et repas sur place.

Le 31 décembre Réveillon du Comité des Fêtes à la salle des fêtes, sur réservation (inscriptions le 3 décembre permanence au marché de Noël).

LOCATION MATERIEL DU COMITE DES FETES DE CRAINVILLEUX

2 chapiteaux 5 X 6 m = 40 € l'unité,
1 chapiteau de 4 x 6 m = 30 € et
1 chapiteau de 8 x 6 m = 50 €
avec un chèque de caution de 300 €
24 bancs et 12 tables (8/10 pers) = 1 € l'unité
(caution de 10 € par lot de 3)

Renseignements et réservation auprès de
Philippe GREGOIRE au 06.89.73.24.75 ou
par mail : cfcrainvilleux@quail.com



PROJETS 2024

Le 21 juin : Fête de la Musique
Les 23, 24 et 25 août : Fête Foraine
Le 31 décembre : Réveillon du Nouvel An

Non encore datés :

- Marché de Noël
- Soirée culturelle

L'équipe du **Comité des Fêtes**
vous souhaite une **Bonne Année 2024 !**



MARBRERIE Laveille-Quet

MONTBRISON



Réalisation de tous travaux funéraires.
Grand choix de fleurs artificielles

24 Chemin de Chézieux - Zone Artisanale de Chézieux
42600 MONTBRISON - 04-77-58-28-48
Nouveau site internet : www.marbrerie-laveillequet.fr

SUPER U

SURY LE COMTAL - 04 77 30 01 73
OUVERT LE DIMANCHE MATIN DE 9H À 12H30

BILLETTERIE SPECTACLES



DRIVE coursesu.com

location



Crainti'Déco

Une nouvelle association a vu le jour en Avril 2023 : **Crainti'Déco.**

Ses 15 membres se retrouvent les samedis pour créer des décorations pour embellir notre village.

2 périodes ont été décorées cette année : **l'été** avec des jardinières et des flèches directionnelles.

Et Noël avec de nombreux sapins, Pères-Noël et petits trains.

L'association accueille toutes les bonnes volontés qui peuvent venir le samedi, ou travailler chez eux.

Nous avons toujours besoin de matériel : plaques de bois, peinture, vernis...

L'équipe de Crainti'Déco



GRANGE

Emmanuel

PRODUCTEUR DE SAPINS DE NOEL

Domaine du port - 42210 CRAINTILLEUX
Tel. 04 77 54 76 14
www.grangepepinieres.com



GRANGE

Emmanuel

PAYSAGISTE



Club Canin GECC

Situé champs Boisset, le Groupe d'Education Canine de CRAINTILLEUX, vous accueille tous les samedis à partir de 14h.

De la sociabilisation du chiot à l'éducation du chien adulte, nos bénévoles vous guideront pour un compagnon bien dans ses pattes.

Pratiquant les disciplines de ring et d'obéissance, pour ceux qui souhaitent aller plus loin dans la complicité avec leurs compagnons.

Le 11 et 12 mai 2024, nous organisons un concours national de ring, restauration sur place, andouillettes dès 8h. Venez nombreux découvrir le monde du chien.



G.E.C.C.

Chez Mr BERGER
Président

225, Avenue de la Croix de Bois
42210 CRAINTILLEUX
Affilié à SCRA n° HA 3089

06 83 82 51 32





Aline Gouilleux
énergéticienne

Vous avez des douleurs physiques, émotionnelles ?
Vous vous sentez fatigués, stressés, etc. ?



Forte de ma formation de 7 mois en énergétique,
mes soins réactiveront votre énergie vitale pour
un retour à l'équilibre et de bien-être.

07 66 34 93 40

- Craintilleux -

Les soins conviennent à toutes les tranches d'âges.



JP MAT

BRICOLAGE - OUTILLAGE - JARDIN
EURL EPINAT SEBASTIEN

312 A, Rue de l'Etang Nicolas - Route de St-Cyprien
42340 VEAUCHETTE

Tél. 04 77 30 00 52 - www.jp-mat.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30
Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Maryline Vaussion

MASSAGE BIEN-ÊTRE
ESTHETICIENNE



Sur Rendez-vous:
A votre domicile
A Montrond Les Bains
(Espace Bulle d'R le jeudi)

06.75.54.88.24

www.penseedetente.com
www.facebook.com/penseedetente/

Alliance GV – Rentrée 2023



Pour cette saison 2023-2024, nous avons un effectif de 100 adhérents toutes disciplines confondues en sachant que certains adhérents pratiquent plusieurs disciplines. Les cours ont repris le 11 septembre 2023 et finiront le 13 juin 2024.

Dans le cours mixte le jeudi de 19h30 à 20h30 à Craintilleux, nous pouvons compter 3 adolescents avec Raphaël. C'est un cours de Cross Training Fitball.



Répartition :

Cours mixte cross training : 9 inscrits dont 3 ados

GYM : 33 inscrites

Marche Nordique : 9 inscrites

Yako attitude : 14 inscrites

Pilates : 17 inscrites

Bodyzen : 18 inscrites



Jeudi

--

10h / 11h
Body Sculpt
Précieux

Avec Sophie

--

19h30 / 20h30
GYM Mixte
Cross Training Fitball - Ados

Craintilleux
Avec Raphaël

--

19h30 / 20h30
PILATES
Précieux
Avec Frédérique

Il est toujours possible de venir **essayer un cours gratuitement** avant inscription.
Pour de plus amples renseignements :
Anne Marie FORISSIER : 06 86 38 34 73
anne-marie.forissier@orange.fr /
françoise.sermeze@gmail.com /
forest.christelle@wanadoo.fr /
michele.cesa@orange.fr .

Lundi

--

10h30 / 11h15
Yako Attitude
(Tai Chi, Pilates, Yoga)

L'Hôpital le Grand
Avec Sophie

--

20h / 21h
GYM Cardio
L'Hôpital le Grand
Avec Carole

Mardi

--

9h / 10h
GYM
Dynamique
Craintilleux
Avec Martine

--

Mercredi

--

9h15 / 10h45
Marche
Nordique
Avec Sophie

--

20h / 21h
GYM BODYZEN
Craintilleux
Avec Nathalie



Commerces de proximité et Santé

Craintilleux, un petit village qui n'a rien à envier aux grands grâce aux nombreux acteurs de la vie économique et sociale qui ont choisi de s'établir chez nous.

Vous trouverez à l'entrée du village le petit salon de coiffure que l'on ne présente plus.

Au cœur de la commune, place du Forum, un bel éventail de commerçants et professionnels de santé sont présents :

- Cabinet Kinésithérapie
- Boulangerie
- Epicerie
- Ostéopathe et Kinésologue
- Bar Tabac Presse Point relais
- Cabinet infirmières
- Auto-Ecole
- Salon de Coiffure et Esthétique

Et plus à l'extérieur cette fois ci, en direction de Sury, vous retrouverez le restaurant du golf et le snack de la ferme pédagogique.

Ils contribuent au bien vivre à Craintilleux mais pas que, car nombreux sont nos voisins qui s'arrêtent pour profiter des services qu'ils proposent. La place du forum est une place importante car elle permet l'interaction et l'échange entre administrés, c'est un grand plus dans la vie de notre commune.

Craintilleux est également riche d'artisans, entreprises et auto entrepreneurs qui travaillent parfois à domicile. Ils étoffent l'offre de service Craintilloise.

Ce sont tous ces acteurs réunis qui composent le tissu économique de notre village et nous souhaitons à l'ensemble de ces professionnels une belle année 2024 !

Nous souhaitons particulièrement la bienvenue à Florian MONIER, Ostéopathe D.O. et Véronique Rouchon, kinésologue qui occupent depuis peu les locaux situés entre l'épicerie et le bar.



8

AGENCES AU SERVICE
DES PROFESSIONNELS
ET PARTICULIERS

www.bigmatsagra.fr



**CONSTRUIRE
RÉNOVER
AMÉNAGER
DÉCORER**

**MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION
MENUISERIES
CARRELAGE
SALLE DE BAINS
PEINTURE
AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR**

SAINT-ÉTIENNE

40, rue Edouard Martel
04 77 81 32 81

SAVIGNEUX

915, bd de la Briqueterie
04 77 58 85 26

FIRMINY

5, rue Dorian
04 77 56 04 44

BOËN

14, Fbg Mollian
04 77 24 09 25

RIORGES

1388, rue P. Sémard
04 77 44 52 52

RIVAS

Les Gravières
04 77 54 69 07

FEURS

3, bd Boissonnette
04 77 26 26 22

ST SYMPHORIEN/C.

1685, av. du Forez
04 78 44 59 50

**BigMat
SAGRA**

DU LUNDI AU VENDREDI 7H30 - 12H00 / 13H30 - 18H30. LE SAMEDI MATIN 8H00 - 12H00 (ST ETIENNE JUSQU'À 17H00 LE SAMEDI)



Mairie CRAINTILLEUX
REVUE MUNICIPALE ANNUELLE 2023



Place Jean Dussurgey 42210 Craintilleux

Tél. 04 77 54 63 16

Mail : accueil.mairie-craintilleux@orange.fr

